



AMERIQUE/ETATS UNIS - Enfants hospitalisés pour crise respiratoire après avoir ingéré de la marijuana

Denver (Agence Fides) – La consommation thérapeutique de marijuana est légale dans 18 Etats et dans le district fédéral. Au Colorado, sont ainsi vendus des biscuits et autres produits de boulangerie, des bombons et des boissons gazeuses contenant cette drogue qualifiée à tort de légère destinés à alléger les souffrances des patients atteints par des cancers, le SIDA ou d'autres types de pathologies. En 2012, le Colorado et l'Etat de Washington ont voté en faveur de la légalisation de petites doses à usage antidouleur. Suite à des troubles chez des enfants qui avaient été gravement malades à la suite de l'ingestion de marijuana, un groupe d'experts du Centre de soin des intoxications et des toxicomanies de Rocky Mountain, à Denver, a réexaminé 1.400 cas d'intervention d'urgence de l'hôpital pédiatrique du Colorado concernant des ingestions accidentelles de la part d'enfants intervenues entre 2005 et 2011. Il en résulte qu'au mois d'octobre 2009, aucun des 790 enfants ayant des symptômes d'intoxication accidentelle ne présentaient de traces de marijuana dans les urines. En 2009, suite à la légalisation à usage thérapeutique de la drogue, 14 des 588 enfants assistés avaient ingéré de la marijuana. Les enfants en question avaient des âges compris entre 8 mois et 12 ans, sachant que huit d'entre eux ont dû être hospitalisés. Le symptôme le plus commun est le manque de forces même si quelques-uns étaient arrivés à l'hôpital avec des difficultés respiratoires. Les experts se déclarent préoccupés par le niveau de sédation que cette drogue cause chez les enfants au point de les endormir, de ne pas leur permettre de bien respirer ou même de leur provoquer un évanouissement. Chez les enfants, la marijuana déprime de manière significative le système nerveux central – cerveau et appareil respiratoire – et ils peuvent par suite avoir besoin d'une réanimation respiratoire. (AP) (Agence Fides 03/06/2013)